

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 septembre 2024

Convocation du 03/09/2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le dix du mois de septembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de septembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille.

Excusés : Mmes et M. PETERS Nathalie, TESSIER Dominique, DUDÉ Maïté

Mme PETERS Nathalie représentée par Mme LEVEQUE Béatrice

Secrétaire de séance : M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

DCM2024-09-092 **Panneaux affichage digital** :

Acte 1.1.1 : commande publique – marchés publics

Monsieur le Maire rend compte de la consultation concernant la mise en place de deux panneaux lumineux selon les caractéristiques suivantes :

Panneau d'affichage dynamique :

- Ecran LED FULL HD adapté à l'extérieur et lisible en plein soleil.
- Dimension : 1600 x 1280
- Caisson en aluminium thermolaqué et traité anticorrosion.
- Mat de 2m20 en acier traité anticorrosion et thermolaqué
- Face avant protégée par un polycarbonate incassable, traité antireflet et anti-UV
- Thermolaquage selon le RAL au choix de la Mairie.
- Personnalisation en partie haute comprenant logo et nom de la Commune.

Panneau d'affichage tactile (totem) :

- Ecran LED FULL HD adapté à l'extérieur et lisible en plein soleil.
- Dimension : 1200 x 600
- Caisson en aluminium thermolaqué et traité anticorrosion.
- Face avant protégée par verre trempé anti vandalisme, traité antireflet et anti-UV.
- Thermolaquage selon le RAL au choix de la Mairie.
- Personnalisation en partie haute comprenant logo et nom de la Commune.

Logiciel de pilotage :

- Logiciel full web
- Passerelle vers site de la Mairie pour l'affichage légal (iframe).
- Type de format à afficher : pdf, vidéos, photos, lien http (web), réseaux sociaux, flux RSS...

OPTION :

- Forfait annuelle comprenant la maintenance curative, assistance technique, cloud, hotline et gestion des garanties constructeurs.
- Forfait pour mise à jour et montée en version du logiciel de pilotage, y compris essais et mise en service.

Trois propositions ont été reçues dont deux répondant aux attentes.

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de la société Display Média en raison notamment de :

- La qualité des écrans avec un pitch et une résolution un peu supérieure, une finition plus qualitative (découpe laser pour le logo) concernant l'affichage dynamique.
- Les finitions en inox avec découpe laser également, le verre de 6mm pour la protection et le système de refroidissement silencieux pour le totem.

Références :

Affichage dynamique : Panneau CHEYEN double face en format paysage, 2m²

Totem : panneau YUMO écran tactile, 43 pouces.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Valide l'offre de la société DISPLAY MEDIA dont le site de production est situé à PERIGNY (17) « 9, avenue Bernard Moitessier, s'élevant à 37 847.94€ HT soit 45 417.53€ TTC incluant la maintenance annuelle sachant que celle-ci est offerte la première année.

Souhaite que le RAL du thermolaquage soit identique à celui du mobilier urbain (RAL 3005).

Charge Monsieur le Maire d'en informer DISPLAY MEDIA.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Nicolas GUERECHEAU-DESVIGNES Nicolas



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

